

Conseil municipal de Toulouse

01 avril 2022

Délibération 29.1 Soutien aux actions en matière d'accès aux droits pour toutes et tous, de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination et de promotion des droits humains (Mission Egalité Diversités 22-0141)

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Nous notons avec satisfaction l'engagement de la mairie de Toulouse, je cite, « dans l'accès aux droits pour toutes et tous, dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient directes, indirectes, institutionnelles ou systémiques et dans la promotion des droits humains, de la laïcité et des diversités ».

Cependant, nous regrettons de constater une forme de hiérarchisation, sûrement involontaire, mais qui interroge sur la compréhension des mécanismes de discriminations. Car, comme vous l'indiquez à juste titre, « agir pour la prévention et la lutte contre les discriminations suppose une prise de conscience générale ».

C'est pourquoi je m'étonne de ne jamais voir passer aucune délibération avec des plans d'action pour lutter contre le validisme, cette discrimination systémique à l'égard des personnes handicapées. Alors certes, la France a particulièrement du retard sur le sujet, alors même que les disability studies sont un domaine d'études apparu dès le milieu des années 80 dans les pays anglosaxons. C'est justement pour cela que la mairie de Toulouse doit travailler cette question afin d'être conforme à sa volonté de prendre à bras le corps la lutte contre toutes les formes de discrimination, sans en exclure aucune.